Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212202618-20260910-2026090104-DE

COMMUNE DE QUINTENIC

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2026
Convocation du 3 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre à vingt heures, en salle du Conseil municipal de la mairie, les membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur BOULARD Jérémy, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 11
Absents : 0
Votants : 11

Présents : BOULARD Jérémy, THEZE Christine, MABBOUX Christian, GOUR Philippe, JÉHAN Christèle, PERRET Marie-Laure, GOUAULT Guillaume, MERDRIGNAC Yvan, MACÉ Justine, LABBÉ Emilie, LUDET Kévin.
Absent : /
Secrétaire de séance : PERRET Marie-Laure

Délibération 2026-09-01-04

REPAS DES AÎNÉS 2026

Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs du repas des aînés qui aura lieu le samedi 21 novembre 2026 à la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (11 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION),

- FIXE les tarifs suivants :
  - Personnes de plus de 65 ans (déjeuner sur place) : participation de 10 €
  - Personnes de plus de 65 ans (livraison à domicile et à emporter) : participation de 7 €
  - Personnes de moins de 65 ans (accompagnant déjeunant sur place) : participation de 25 €
- AUTORISE, Monsieur le Maire, à signer tout document s'y rapportant.

Fait le 10 septembre 2026,
Le Maire,
Jérémy BOULARD

La Secrétaire de séance,
Marie-Laure PERRET

MAIRIE DE QUINTENIC (Côtes-d'Armor)

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, compte-tenu de son affichage le 17 SEP. 2026

et de sa transmission en Préfecture le 17 SEP. 2026